



MVAB - Association loi 1901
Siège social : mairie de Blandy-les-Tours 77115
Présidente : Martine TURGIS - 06 22 28 94 40
Trésorière : Nathalie LOMBARDO - 06 61 75 00 11
mvablandy@gmail.com
N°SIRET : 513 108 4720 00012

Monsieur Patrice MOTTÉ
Maire
77115 – BLANDY-LES-TOURS

Blandy les Tours, le 5 mars 2018

Objet : Modification du PLU

Monsieur le Maire,

Nous avons constaté que des matériaux de construction (tuiles et lames de bois) ont été entreposés et de jeunes arbres fruitiers arrachés dans la parcelle cadastrée ZP n°102 classée en zone N stricte du Plan Local d'urbanisme en vigueur, ce qui peut laisser présager un projet de construction.

Le règlement n'autorise aucune construction en zone N stricte qui comme vous le savez a vocation à être protégée en raison de la qualité des paysages et du caractère des éléments naturels qui la composent.

A l'article N1 : les interdictions sont détaillées mais compte tenu de la situation et afin d'éviter toute dérive, **nous vous demandons de bien vouloir, en sus de l'interdiction de stocker des déchets, ajouter celle de stocker des matériaux.**

Le phénomène de cabanisation est très répandu dans le département et c'est un sujet d'inquiétude pour les maires de Seine et Marne comme le prouve la matinée d'information pour la lutte contre la cabanisation organisée par l'Union des Maires le 15 février dernier au TGI de Melun. Cette réunion avait pour objectif, entre autres, de permettre aux maires d'exercer plus efficacement leur mission d'officier de police judiciaire issue de l'article 40 alinéa 2 du Code de procédure pénale.

Nous avons en commun le souhait de préservation des patrimoines de Blandy aussi nous espérons que vous porterez une attention positive quant à notre demande déposée également en ligne sur le registre d'enquête publique concernant la modification du PLU de Blandy.

Ci-joint : 2 photos

Martine TURGIS
Présidente de MVAB